



**Extrait du Registre des Délibérations
BUREAU EXECUTIF
Séance du jeudi 19 décembre 2024**

Date de la convocation : vendredi 13 décembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 37

Étaient présents :

Mme Monique SEMAVOINE, M. Nicolas PATRIARCHE, Mme Marie-Claire NE, M. Michel BERNOS, M. Francis PEES, M. Jean-Louis CALDERONI, M. Claude FERRATO, M. Patrick BURON, M. Jean-Marc DENAX, M. Philippe FAURE, M. Jean-Claude BOURIAT, M. André NAHON, M. Jean-Marc PEDEBEARN, Mme Marie-Hélène JOUANINE, M. Jean-Pierre LANNES, M. Bernard MARQUE, M. Pierre SOLER, M. Jacques LOCATELLI, M. Eric CASTET, M. Patrick ROUSSELET, Mme Véronique DELUZE, M. Arnaud JACOTTIN, M. Jean-Louis PERES, M. Mohamed AMARA, M. Alain VAUJANY, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, M. Jean LACOSTE

Étai(en)t représenté(e)s :

M. François BAYROU (pouvoir à Mme Monique SEMAVOINE), Mme Corinne HAU, (pouvoir à M. Philippe FAURE), Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER (pouvoir à M. Jean-Louis PERES), M. Didier LARRIEU (pouvoir à M. Jean-Marc DENAX), M. Christophe PANDO (pouvoir à M. Nicolas PATRIARCHE), Mme Valérie REVEL (pouvoir à M. Jean-Louis CALDERONI), M. Didier RIVIERE (pouvoir à M. Patrick BURON), Mme Martine RODRIGUEZ (pouvoir à M. Jacques LOCATELLI)

Étai(en)t excusé(es) :

M. Victor DUDRET, M. Pascal MORA

Secrétaire de séance :

N° 8 UTLA - Université du Temps Libre 2024-2025

Rapporteur : M. Mohamed AMARA

Mesdames, Messieurs

L'Université du Temps Libre d'Aquitaine Pau est une association Loi 1901, située au cœur du campus paloï de l'UPPA. Elle a pour objet de favoriser l'accès de tous à la culture et aux savoirs et propose ses activités dans un esprit d'ouverture sur la cité.

Forte de ses plus de 40 ans d'existence, l'UTLA n'a de cesse d'apporter une diversité, un choix, une qualité de prestations et d'enseignements.

Les activités proposées par l'UTLA sont ouvertes à toute personne disposant de temps libre, sans condition d'âge ou de diplôme. L'Université du Temps Libre anime un programme varié d'activités culturelles, artistiques et physiques, ouvert non seulement à ses adhérents mais également au public extérieur via un cycle de conférences thématiques gratuites. L'UTLA remplit un rôle social important.

Certaines activités sont gratuites, ouvertes à tous. Ainsi pour l'année universitaire en cours (2023-2024), une trentaine de conférences culturelles sont programmées. Assurées par des spécialistes, elles attirent entre 150 et 300 personnes à chaque édition.

Les activités payantes concernent des cours culturels (histoire, géopolitique, histoire de l'art, philosophie...), des cours de langue (arabe, anglais, chinois, espagnol, italien, portugais), des activités physiques lourdes (pilates, stretching, yoga) et des activités de plein air (marche en montagne, marche nordique).

Le nombre d'adhérents pour la présente année universitaire s'élève à 1100. Le budget prévisionnel pour la prochaine année est de 255 000 €.

Compte tenu de l'utilité sociale des activités menées par l'UTLA auprès majoritairement d'un public sénior, il est proposé d'apporter à l'UTLA une subvention de 15 000 € au titre de son activité pour la période 2024- 2025 (exercice courant du 31 septembre 2024 au 31 août 2025).

Après avis de la conférence Développement Economique - Attractivité - Tourisme - Numérique - Affaires Européennes et internationales du 4 décembre 2024 et avis de la conférence Finances - Administration Générale du 11 décembre 2024, il vous appartient de bien vouloir :

- 1. Décider d'accorder une subvention de fonctionnement de 15 000 € à l'Université du Temps Libre d'Aquitaine Pau, pour la période de l'année universitaire 2024-2025 ;**
- 2. Autoriser M. le Président à signer la convention d'attribution ci-annexée à la présente délibération ;**
- 3. Décider que la dépense correspondante sera réglée au moyen des crédits inscrits au budget 2025, chapitre 65, fonction 90, article 65737.**

Ne prend pas part au vote : M. Alain VAUJANY

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,

Le Président
François BAYROU